## LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



**ECONOMIE** 



## Session de DM2 : le Département mobilisé pour soutenir l'activité économique et accompagner les Périgourdins

Le Conseil départemental s'est réuni mardi 17 novembre en session en visioconférence pour procéder au vote de la décision modificative n°2 de son budget. Une session au cours de laquelle les élus ont voté la création d'une aide sociale exceptionnelle à destination des travailleurs indépendants victimes de la crise COVID-19.

Publié le 17 novembre 2020

Contexte sanitaire oblige, c'est par visioconférence et non en présentiel que le Conseil départemental s'est réuni en session le 17 novembre pour voter la décision modificative n°2 de son budget.

D'un montant de 4,433M€, elle représente moins de 1% du budget global de la collectivité.

70 dossiers étaient soumis au vote des élus parmi lesquels celui de la création d'une aide sociale exceptionnelle à destination des travailleurs indépendants victimes de la crise COVID-19.

L'enveloppe globale dévolue à cette aide est de 500.000€. Les travailleurs indépendants pourront prétendre à une aide forfaitaire de 750€ sous conditions. Ils ont jusqu'au 31 décembre pour déposer une demande sur <u>www.dordogne.fr</u>

(http://www.dordogne.fr) https://demarches.dordogne.fr/aide-exceptionnelle

(https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fdemarches.dordogne.fr%2Faide-

exceptionnelle&data=04%7C01%7Ce.cousin%40dordogne.fr%7C135e8341e8ed44acfad908d88b17cf89%7C664aae95c3e84c41b
77dd4179a621d59%7C0%7C0%7C637412281666133130%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljoiMC4wLjAwMDAiLCJQljoiV2lu
MzliLCJBTil6lklhaWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&sdata=f9Mx%2FOMPQwzR0CZ7H%2FvjcGmDPw3rlGUC%2BsnySjiMoDM%
3D&reserved=0) où ils pourront vérifier s'ils sont éligibles ainsi qu'un formulaire de demande d'aide.

Le Département a par ailleurs réaffirmé son soutien à l'économie locale en votant plus de 400.000€ d'aides à l'investissement pour 21 entreprises des secteurs du bois, de l'agroalimentaire et de la pêche.

La collectivité a également voté une enveloppe de 3,1M€ affectée à l'aide aux communes et aux intercommunalités pour les accompagner dans leurs projets, une autre façon de contribuer à

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/session-de-dm2-le-departement-mobilise-pour-soutenir-lactivite-economique-et-accompagner-les-perigourdins-22330516?

l'activité des entreprises locales, notamment celles du BTP.

La culture n'est pas en reste, puisque le Département a confirmé sa volonté d'aider les 14 salles de cinéma de proximité de Dordogne au travers d'une aide de près de 140.000€.

Enfin, trois motions ont été votées à l'unanimité : un soutien aux commerçants et artisans de proximité, la seconde sur le financement des Allocations individuelles de solidarité (AIS) et la troisième pour marquer l'attachement des élus à la pérennité de la ligne SNCF Périgueux-Agen.